

**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE  
DU CENTRE-SUD DE MONTRÉAL INC.**

**ÉTATS FINANCIERS**

**30 JUIN 2020**

**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE  
DU CENTRE-SUD DE MONTRÉAL INC.**

**ÉTATS FINANCIERS  
30 JUIN 2020**

<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	<b>1</b>
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
<b>RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES</b>	
Annexe A	14



Société de comptables professionnels agréés  
Partnership of Chartered Professional Accountants

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la  
**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE  
DU CENTRE-SUD DE MONTRÉAL INC.**

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DU CENTRE-SUD DE MONTRÉAL INC.** « l'organisme », qui comprennent le bilan au **30 juin 2020**, et l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au **30 juin 2020**, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Refabone Gendron Beauhien Brisson s.e.n.c.r.l.* <sup>1</sup>

Société de comptables professionnels agréés

Laval, le 10 septembre 2020

<sup>1</sup> Par Hugues Brisson, CPA auditeur, CA

**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE  
DU CENTRE-SUD DE MONTRÉAL INC.**

**RÉSULTATS**

**EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Centraide	594 746	481 423
Ville de Montréal - Revitalisation urbaine intégrée	117 234	183 053
Arrondissement Ville-Marie	55 613	32 613
SACAIS	67 896	72 238
CIUSSS du Centre-Sud-de l'Île-de-Montréal	18 183	18 117
Fondation Lucie et André Chagnon	18 914	34 083
Revenus de gestion	14 188	13 969
Revenus - conciergerie	45 804	46 374
Revenus de cotisations	1 775	1 700
Contribution à la serre et autres projets	29 568	20 796
	<u>963 921</u>	<u>904 366</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	435 692	424 772
Frais d'activités (note 9)	434 422	344 559
Honoraires professionnels	43 935	51 239
Loyer et stationnement	21 824	21 491
Équipement et matériel de bureau	4 013	10 240
Télécommunications	6 006	3 988
Cotisations et abonnements	1 488	2 071
Frais d'administration	6 095	6 646
Frais de représentation	1 040	3 334
Amortissement des immobilisations corporelles	2 004	2 004
	<u>956 519</u>	<u>870 344</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>7 402</u></u>	<u><u>34 022</u></u>

**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE  
DU CENTRE-SUD DE MONTRÉAL INC.**

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020**

	Affecté à l'entretien de la serre	Non affecté	<b>2020</b>	2019
	\$	\$	\$	\$
<b>SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	14 688	83 665	<b>98 353</b>	64 331
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(91)	7 493	<b>7 402</b>	34 022
Affectation d'origine externe (note 10)	5 000	(5 000)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>19 597</u>	<u>86 158</u>	<u><b>105 755</b></u>	<u>98 353</u>

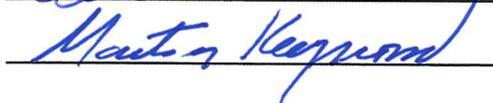
**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE  
DU CENTRE-SUD DE MONTRÉAL INC.**

**BILAN  
AU 30 JUIN 2020**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Encaisse	15 865	2 805
Compte Avantage entreprise Desjardins <b>0,35 %</b> (2019 : 1,20 %)	<b>367 868</b>	209 137
Débiteurs (note 3)	<b>35 938</b>	43 183
Subventions à recevoir	<b>47 491</b>	20 198
Frais payés d'avance	-	30
	<u>467 162</u>	<u>275 353</u>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)</b>	<u>6 178</u>	<u>8 182</u>
	<u><b>473 340</b></u>	<u><b>283 535</b></u>
<b>PASSIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 5)	140 032	47 712
Revenus perçus d'avance	1 511	1 511
Revenus reportés (note 6)	219 864	127 777
Améliorations locatives à payer échéant au cours du prochain exercice (note 7)	<u>2 004</u>	<u>2 004</u>
	<b>363 411</b>	179 004
<b>AMÉLIORATIONS LOCATIVES À PAYER (note 7)</b>	<u>4 174</u>	<u>6 178</u>
	<u><b>367 585</b></u>	<u><b>185 182</b></u>
<b>ACTIF NET</b>		
Affecté à l'entretien de la serre (note 10)	19 597	14 688
Non affecté	<u>86 158</u>	<u>83 665</u>
	<b>105 755</b>	98 353
	<u><b>473 340</b></u>	<u><b>283 535</b></u>

Pour le Conseil d'administration,

 administrateur

 administrateur

**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE  
DU CENTRE-SUD DE MONTRÉAL INC.**

**FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	7 402	34 022
Élément n'ayant aucune incidence sur les liquidités		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>2 004</u>	<u>2 004</u>
	9 406	36 026
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	7 245	(29 242)
Subventions à recevoir	(27 293)	44 539
Frais payés d'avance	30	775
Créditeurs	92 320	(248)
Revenus perçus d'avance	-	(128)
Revenus reportés	<u>92 087</u>	<u>83 514</u>
	<u>173 795</u>	<u>135 236</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Remboursement des améliorations locatives à payer	<u>(2 004)</u>	<u>(2 004)</u>
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	171 791	133 232
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>211 942</u>	<u>78 710</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u><u>383 733</u></u>	<u><u>211 942</u></u>
Représenté par :		
Encaisse	15 865	2 805
Compte Avantage entreprise Desjardins	<u>367 868</u>	<u>209 137</u>
	<u><u>383 733</u></u>	<u><u>211 942</u></u>

# CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DU CENTRE-SUD DE MONTRÉAL INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
30 JUIN 2020

---

## 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DU CENTRE-SUD DE MONTRÉAL INC. est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 8 septembre 2008 dont le principal objectif est de développer un pouvoir de quartier par la concertation des gens et des groupes du milieu.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

### **Estimations de la direction**

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

### **Constatation des produits**

La CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DU CENTRE-SUD DE MONTRÉAL INC. applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les revenus de gestion et de conciergerie sont constatés à titre de produit dans l'exercice auquel ils se rapportent.

## CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DU CENTRE-SUD DE MONTRÉAL INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
30 JUIN 2020

---

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire selon la période indiquée ci-dessous.

	<u>Période</u>
Améliorations locatives	Durée du bail (10 ans)

#### Évaluation des instruments financiers

La CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DU CENTRE-SUD DE MONTRÉAL INC. évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du compte Avantage entreprise Desjardins, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et des améliorations locatives à payer.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie le solde bancaire et le compte Avantage entreprise Desjardins.

#### Ventilation des charges communes

Les salaires et charges sociales sont ventilés dans le projet Revitalisation urbaine intégrée afin d'utiliser pleinement les montants accordés à titre de masse salariale dans le protocole d'entente. Le montant qui a été attribué au projet pour 2019-2020 est de 65 536 \$ (2018-2019 : 71 926 \$).

**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE  
DU CENTRE-SUD DE MONTRÉAL INC.**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES  
30 JUIN 2020**

			<u>2020</u>	<u>2019</u>
			\$	\$
<b>3. DÉBITEURS</b>				
Marché solidaire Frontenac			10 000	15 000
Fondation Lucie et André Chagnon			-	15 292
Remboursements des salaires			12 539	6 060
TPS et TVQ à recevoir			10 103	3 906
Autres			<u>3 296</u>	<u>2 925</u>
			<u><b>35 938</b></u>	<u><b>43 183</b></u>
<b>4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			<u>2020</u>	<u>2019</u>
			\$	\$
	Coût	Amortissement cumulé	<b>Valeur nette</b>	<b>Valeur nette</b>
Améliorations locatives	<u>20 041</u>	<u>13 863</u>	<u>6 178</u>	<u>8 182</u>
<b>5. CRÉDITEURS</b>			<u>2020</u>	<u>2019</u>
			\$	\$
Fournisseurs et frais courus			104 989	9 081
Salaires et vacances			<u>35 043</u>	<u>38 631</u>
			<u><b>140 032</b></u>	<u><b>47 712</b></u>

**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE  
DU CENTRE-SUD DE MONTRÉAL INC.**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES  
30 JUIN 2020**

**6. REVENUS REPORTÉS**

	Solde au début de l'exercice	Reçu au cours de l'exercice	Utilisé au cours de l'exercice	Solde à la fin de l'exercice
	\$	\$	\$	\$
Centraide	89 357	621 818	(594 746)	116 429
Ville de Montréal - RUI	-	167 700	(117 234)	50 466
Arrondissement Ville-Marie	8 080	48 993	(32 613)	24 460
SACAIS	16 932	68 065	(67 896)	17 101
Projet économique - CDEC	13 408	-	(2 000)	11 408
	<u>127 777</u>	<u>906 576</u>	<u>(814 489)</u>	<u>219 864</u>
			<u>2020</u>	<u>2019</u>
			\$	\$

**7. AMÉLIORATIONS LOCATIVES À PAYER**

Améliorations locatives effectuées par le propriétaire, remboursables par mensualités de 167 \$, sans intérêt, échéant en juillet 2023

	6 178	8 182
Portion échéant au cours du prochain exercice	<u>2 004</u>	<u>2 004</u>
	<u>4 174</u>	<u>6 178</u>

Les versements à effectuer sur les améliorations locatives à payer au cours des trois prochains exercices s'établissent comme suit :

2021	2 004 \$
2022	2 004
2023	166

**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE  
DU CENTRE-SUD DE MONTRÉAL INC.**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES  
30 JUIN 2020**

**8. ENGAGEMENTS**

L'organisme s'est engagé, en vertu de baux échéant en juillet 2023, à verser un montant total de 37 925 \$. Les paiements minimaux exigibles pour les quatre prochains exercices s'établissent comme suit :

2021	12 300 \$
2022	12 300
2023	12 300
2024	1 025

**9. ACTIVITÉS**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Centraide - PIC	<b>367 699</b>	252 857
Revitalisation urbaine intégrée	<b>31 159</b>	78 909
Autres activités (CDC et TDS)	<b>35 564</b>	12 793
	<u><b>434 422</b></u>	<u>344 559</u>

**10. AFFECTATION D'ORIGINE EXTERNE**

Dans le cadre de la convention signée avec la Ville de Montréal, l'organisme s'est engagé à constituer un fonds de réserve de 25 000 \$ représentant une contribution annuelle de 5 000 \$ pour l'entretien et les réparations de la serre.

**11. ÉVENTUALITÉS**

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (COVID-19). Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local.

La direction suit de près l'évolution et estime déjà que cette situation entraînera des changements mineurs dans ses activités.

L'incidence globale de ces événements sur l'organisme et ses activités est trop incertaine pour être estimée actuellement.

**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE  
DU CENTRE-SUD DE MONTRÉAL INC.**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES  
30 JUIN 2020**

---

**12. RISQUES FINANCIERS**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante présente l'exposition de l'organisme aux risques importants à la date du bilan, soit le 30 juin 2020.

**Risque de crédit**

L'organisme est assujéti au risque de crédit en ce qui concerne ses débiteurs et ses subventions à recevoir. La Corporation évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir.

**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE  
DU CENTRE-SUD DE MONTRÉAL INC.**

**ANNEXE A  
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020**

**ANNEXE A - REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Ville de Montréal	<u>117 234</u>	<u>183 053</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et avantages sociaux	65 536	71 926
Projets des organismes	23 475	67 000
Activités - RUI	7 684	21 909
Équipement et matériel de bureau	5 257	2 425
Frais de gestion du projet	<u>15 282</u>	<u>19 793</u>
	<u>117 234</u>	<u>183 053</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>-</u></u>	<u><u>-</u></u>